

Ainsi, il recueille et distribue une foule de renseignements utiles pour ceux qui s'occupent de la faune en tant que ressource. Les résultats des recherches paraissent dans une série de rapports et, au besoin, des brochures de renseignements sont publiées. A la demande des provinces, on a entrepris la traduction d'études russes portant sur l'exploitation du gibier et la recherche dans ce domaine. On vient aussi de commencer la publication d'une nouvelle série de monographies. Contrairement aux rapports qui traitent d'études particulières, les monographies traitent à fond de sujets se rapportant à la faune.

Le Service de la faune du Canada emploie au delà de soixante biologistes, dont le quart s'occupe uniquement de recherches dans le Nord Canadien et les autres de projets de recherche dans d'autres régions du pays. Divisés en trois groupes, les biologistes s'occupent des oiseaux migrateurs, des mammifères et des poissons. Les ornithologues travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, avec *Ducks Unlimited* du Canada et avec le Service du poisson et de la faune des États-Unis. Les mammalogistes s'occupent des mammifères des parcs nationaux et des territoires du Nord, en collaborant de près avec les gouvernements territoriaux et avec d'autres organismes. Étant donné que la pêche sportive tient un rôle important au chapitre de l'activité des parcs nationaux, des biologistes poursuivent des recherches en matière d'exploitation du poisson et étudient les problèmes particuliers que posent les insectes vampiriques et les algues. Si l'on n'y met bon ordre en effet, ce sont des sources d'ennuis pour les nageurs, les pêcheurs et tous ceux qui fréquentent les parcs. Les mesures de contrôle doivent être appliquées avec prudence afin de ne causer aucun tort à la faune.

Les provinces assument la plus grande part de responsabilité dans la gestion des ressources de la faune. Elles établissent et font respecter les règlements qui s'appliquent à la plupart des chasseurs, des trappeurs et des pêcheurs en eau douce. Des problèmes difficiles se posent lorsqu'il s'agit de maintenir l'équilibre entre les intérêts des amateurs de chasse et de pêche, des naturalistes, des cultivateurs, des éleveurs de bétail et d'autres groupes qui ont des intérêts particuliers. Il n'est pas facile d'assurer les meilleurs avantages économiques et récréatifs tant pour les résidents que pour les visiteurs.

Ces règlements ne seront pas efficaces sans une bonne compréhension de la part du public. Ils doivent s'appuyer sur une base solide de renseignements pratiques, fruits de nombreuses recherches. Il convient également de mettre en oeuvre des programmes efficaces d'éducation du public.

Chaque province a créé un ministère qui est responsable de l'administration des ressources de la faune, et souvent aussi de celle d'autres sources renouvelables telles que les forêts. Les progrès réalisés dans la gestion de la faune reflètent la compétence de ces organismes et l'efficacité de leur personnel que ce soit dans la poursuite de la recherche, dans l'application des règlements ou dans l'information du public.

Les organismes provinciaux et fédéraux qui s'occupent de la faune sont secondés dans leur travail par un grand nombre d'associations publiques et privées qui s'intéressent activement à la conservation de la faune.